

SOMMAIRE

-
- 01 Affiche de l'événement
 - 02 Sommaire
 - 03 Informations Générales
 - 04 Billetterie
 - 05 Modalités d'Inscriptions
 - 06 Règlement de la Compétition
 - 07 Organisation Prévisionnelle de la Compétition
 - 08 Règles de Convivialité et Conformité
 - 09 Nos Partenaires
-

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATE ET LIEU

- **Date :** Dimanche 15 Février 2026
- **Lieu :** Stade Pierre de Coubertin, 82 Av. Georges Lafont, 75016 Paris
- **Fin des inscriptions :** Dimanche 8 Février 2026

PESÉES

SAMEDI 14 FÉVRIER 2026

STADE PIERRE DE COUBERTIN

- ▶ Benjamins F/M & Minimes F/M
- ▶ De 10h00 à 12h00

ACCREDITATIONS

DÉLIVRÉES À PARTIR DU :

SAMEDI 14 FÉVRIER 2026 À 10H00

- ▶ 10 € par compétiteur
- ▶ 5 € par coach

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE
LIMITE D'ENGAGEMENT.**

**LA LIGUE N'ACCORDERA AUCUNE DÉROGATION ET SE
RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER SYSTÉMATIQUEMENT TOUTE
INSCRIPTION HORS DÉLAI.**

BILLETTERIE

Pour une organisation harmonieuse et conviviale, découvrez notre billetterie en ligne. RDV sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/ligue-ile-de-france-de-taekwondo-et-da>



BILLETTERIE OBLIGATOIRE

Afin d'assurer une organisation fluide et sécurisée de l'événement, une billetterie sera mise en place pour le public. L'entrée est gratuite ; toutefois, la réservation d'un billet via la plateforme HelloAsso est obligatoire pour les spectateurs. Les compétiteurs, officiels et personnes accréditées ne sont pas concernés par cette démarche. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre collaboration.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS & PAIEMENTS

Les clubs sont invités à enregistrer l'ensemble de leurs coachs et athlètes sur la plateforme MartialEvent. Les frais d'inscription s'élèvent à 10€ par compétiteur et 5€ par coach, et doivent être réglés avant la date limite. Ainsi, tant l'inscription que le paiement se feront directement via le site : <https://www.martial.events/fr>

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

► **Dimanche 8 Février 2026, à 23h59**

| Athlètes | Coachs |
|--|--|
| Passeport sportif | Passeport sportif |
| Licence fédérale de la saison en cours | Licence fédérale de la saison en cours |
| Certificat médical tamponné sur le passeport | Certificat médical tamponné sur le passeport |
| Autorisation parentale pour les mineurs | X |

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

ÉLIMINATOIRES, FINALES

- Élimination directe.
- Les 3^e sont les demi-finalistes ayant perdu leur combat.
- Les quarts-de-finalistes Minimes de chaque catégorie seront automatiquement qualifié(e)s pour la Coupe de France de la même saison. Aucune condition de nationalité n'est requise ; toutefois, la présentation d'une carte d'identité est obligatoire.

DURÉE DE COMBATS « BEST OF 3 »

- Benjamins / Minimes : 3 x 1 minute avec 30 secondes de repos entre les reprises

RÈGLE D'ACCÈS AUX AIRES

- Seuls les Athlètes, Coachs, Organisateurs et Arbitres accrédités auront accès aux aires
- Les Athlètes et Coachs devront impérativement présenter leur passeport sportif à jour
- Seuls les Photographes désignés par la Ligue seront autorisés à accéder aux aires

DOBOK

- Seuls les athlètes diplômés Dan Fédéral seront autorisés à porter un dobok col noir et ceinture noire (pas de ceinture ou col rouge et noire dite « poom »). Les athlètes Keup seront vêtus d'un dobok col blanc et d'une ceinture de couleur.

PROTECTIONS

- Les athlètes doivent se présenter avec l'ensemble des protections obligatoires, homologuées et en bon état, comprenant notamment les protections avant-bras et tibias, les mitaines, les pitaines électroniques Gen3, la coquille ainsi que le protège-dents (recommandé). Le non-respect de ces obligations pourra entraîner un refus d'accès à l'aire de compétition.
- Casque blanc non électronique à fournir par les athlètes.

Électronique

- Plastrons électroniques pour toutes les catégories (Gen3).

| CATÉGORIES | | |
|------------|-------------------------|---|
| Benjamins | Né(e) en 2018 - 2017 | Masc. : -21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / +49kg |
| | | Fém. : -17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / +44kg |
| Minimes | Né(e) en 2016 - 2015 | Mas : -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / +57kg |
| | | Fém. : -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg |

ORGANISATION PRÉVISIONNELLE

LA LIGUE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES PARAMÈTRES ET/OU LE PROGRAMME CI-DESSUS EN FONCTION DU NOMBRE D'INSCRITS ; LE CAS ÉCHÉANT, LES NOUVELLES MODALITÉS D'ORGANISATION SERONT ANNONCÉES DÈS LE DÉBUT DE LA COMPÉTITION.

| Samedi 14 Février 2026 | |
|--|---|
| 8h00 | Arrivée du Staff IDF, Sécurité & des Volontaires |
| 10h00-12h00 | Pesées Benjamins & Minimes |
| Dimanche 15 Février 2026 | |
| Compétition – catégories Benjamins & Minimes | |
| 7h15 | Arrivée du Staff IDF, Sécurité, Arbitres et Volontaires |
| 7h30 | Briefing d'Arbitrage |
| 8h30 | Présentation et informations aux coachs |
| 8h50 | Début de la Compétition |
| 12h00 - 14h30 | Rotations pour les repas |
| 18h30 | Fin prévisionnelle de la Compétition - Début des Podiums |

RÈGLES DE CONVIVIALITÉ ET CONFORMITÉ

Afin de garantir le bon déroulement de nos événements, le respect des infrastructures mises à disposition et l'image de notre discipline, la Ligue Île-de-France de Taekwondo rappelle à l'ensemble des participants, encadrants et spectateurs les règles suivantes, applicables durant toute la durée de la manifestation.

Respect des lieux et des infrastructures

Les installations sportives mises à disposition doivent être utilisées avec soin et responsabilité.

Toute dégradation volontaire ou involontaire (tribunes, vestiaires, sanitaires, sols, équipements) est strictement interdite.

Propreté et gestion des déchets

Il est impératif de maintenir les espaces propres tout au long de l'événement :

Les déchets doivent être jetés exclusivement dans les poubelles prévues à cet effet.

Aucun déchet (bouteilles, emballages alimentaires, papiers, restes divers) ne doit être laissé dans les tribunes, les gradins, les vestiaires ou les abords de la salle.

Responsabilité morale des clubs et accompagnateurs

Les clubs engagés sont responsables du comportement de leurs athlètes, officiels, accompagnateurs et supporters.

Comportement et esprit sportif

Tout comportement inapproprié, irrespectueux ou contraire aux valeurs du taekwondo (cris injurieux, incivilités, non-respect du personnel, des arbitres ou des installations) est formellement proscrit.

La convivialité, le respect et le fair-play sont des valeurs fondamentales de notre discipline.

Non-respect du présent règlement

Des sanctions immédiates pourront être prises par la Ligue à l'encontre des contrevenants identifiés durant l'événement, suivies d'un signalement auprès de la Commission de discipline fédérale.

La Ligue se réserve la possibilité d'engager toute autre procédure qu'elle jugera nécessaire contre toute personne portant gravement atteinte aux présentes dispositions.

- L'engagement de la responsabilité des clubs pourra également être envisagé en cas de comportement inapproprié répété ou infraction grave au présent règlement.



Au regard de la loi définie dans le Code du Sport [Articles L223-1 et L223-2] et du règlement de compétition FFTDA [Article 2.6.5.1 alinéa 4 et Article 2.6.7 alinéa 6], aucun couvre-chef ou signe religieux ostentatoire ne sera accepté sur le plateau des compétitions organisées par la LIFTDA.

NOS PARTENAIRES

